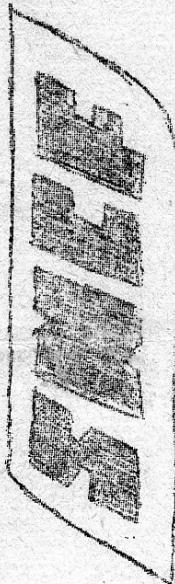


LA TAUPE ROUGE

n°14



" Nous reconnaissons notre vieille amie, notre vieille taupe, qui sait si bien travailler sous terre pour apparaître brusquement : LA REVOLUTION." K.MARX

ORLEANS-PARIS SUD-OUEST-1er ARRONDISSEMENT

Supplément à "Rouge" n° 143, hebdo. de la LIGUE COMMUNISTE ; directeur de la publication : Charles Michaloux .

4 février 72

sortir de l'impassé

POURQUOI DES CONTRATS ?

Depuis quelques temps déjà, on parle beaucoup de "contrats", de "politique contractuelle", ...etc. C'est qu'aujourd'hui, la politique contractuelle est une nécessité pour les patrons : la concurrence est vive, les travailleurs sont combattifs, autant d'éléments qui, dans une période de crise larvée, rendent difficile la réalisation des profits .

Aussi cherche-t-on à discipliner les revendications des travailleurs, en prévoyant à l'avance ce que le patron voudra bien accorder tant sur les salaires que sur les conditions de travail .

Et pendant toute la durée du contrat : au boulot et en silence! Tandis que les patrons ont toutes les possibilités imaginables pour renier leurs "promesses" : par exemple, augmentations des prix qui règnent le pouvoir d'achat.

TOUTE POLITIQUE CONTRACTUELLE VISE A LIER LES MAINS AUX TRAVAILLEURS DANS LEUR RIPOSTE AUX ATTAQUES QUE NE MANQUENT PAS DE MENER, SIGNATURE OU PAS, LES PATRONS !

Les engagements des patrons n'ont aucune valeur ; car derrière eux ils ont l'Etat, qui est leur représentant : en définitive, tout contrat signé ne fait force de loi que pour les travailleurs .

Ainsi notre meilleure "clause de sauvegarde", c'est de garder notre liberté d'action, de riposte, qui, plus que n'importe quelle signature, est capable de faire plier les patrons .

L'OPINION DES CHEMINOTS SUR LES CONTRATS :

Les cheminots ont donné leur opinion sur le "bon" contrat, en partant en lutte en Juin 71 ; ils ont rejeté ni un "bon" ni un mauvais contrat, ils ont dit "non" à la politique contractuelle.

Nous avons déjà donné les raisons de l'échec relatif de la grève de Juin. Toujours est-il que cela a permis à la direction de la SNCF et à l'Etat d'être arrogants et de proposer un contrat que les directions syndicales elles-mêmes, jugent "médiocres" par rapport au précédent, que les cheminots ont rejeté. CE QUI REVIENT A DIRE QUE LES CHEMINOTS DOIVENT RETABLIR LE RAPPORT DE FORCE ENTRE EUX ET LA DIRECTION.

Signer ce contrat, c'est accepter un rapport de force défavorable, au lieu de préparer la remobilisation des cheminots, en leur donnant des perspectives de lutte.

UN CONTRAT QUI DEPASSE LE CADRE DE LA SNCF:

Pas un contrat n'a été signé depuis la rupture des discussions aux Charbonnages et aux mines de potasse. A l'horizon se profilent les discussions à Renault et aux Charbonnages... LE CONTRAT SNCF OCCUPE DONC UNE POSITION CHARNIERE... Un recul à la SNCF impliquera une situation de faiblesse pour les travailleurs des autres entreprises.

Par contre l'inverse ferait chavirer la politique de Chaban.

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX N'ONT PAS SIGNÉ :

Il était difficile de répondre positivement à des propositions "médiocres", sans perdre la face devant les travailleurs : l'opposition aux contrats s'est même manifestée au CCN de la CGT en novembre dernier, et plus près de nous à Montargis; la grève de juin hante encore les esprits ...

D'où le report à jeudi, puis la rupture des discussions avec la direction.

SONT ILS SORTIS DE L'IMPASSE ?

Le problème est de savoir quelles perspectives va-t-on donner après cette rupture.

Va-t-on "mobiliser" les cheminots pour faire pression sur la direction, pour qu'elle présente un contrat "acceptable" ?

Ou va-t-on donner un débouché à la combativité latente des cheminots, par des perspectives claires de mobilisation sur leurs revendications ?

En dernière analyse il n'y a pas de troisième voie.

Les cheminots ont dit non aux contrats, ils ne se mobiliseront pas pour que soit signé un "bon" contrat.

